

MÉMOIRES
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE
ET
ARCHÉOLOGIQUE
DE
L'ARRONDISSEMENT
DE
PONTOISE
ET DU
VEXIN

TOME XLVIII



PONTOISE
BUREAUX DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE
43, Rue de la Roche

—
1939

Les Confréries et Charités dans le Vexin

« Les confréries et charités occupent une grande place dans la vie des paroisses, au moyen-âge; tantôt elles groupent les fidèles soucieux de leur sanctification, en des associations de prières et de bonnes œuvres placées sous le patronage d'un ou de plusieurs saints; tantôt elles rassemblent les gens de même métier, maîtres et compagnons, qui se réunissent à jours fixes et déterminés pour s'entretenir de leurs intérêts communs et fêter ensemble leurs célestes patrons; les charités se donnent comme but spécial d'assister les malades et les mourants, de rendre les derniers devoirs aux défunts et de continuer de prier pour le repos de leur âme. » Telle est l'exacte définition donnée par M. l'abbé Martin, curé de Flamanville (Seine-Inférieure), en tête du très précieux *Répertoire des anciennes confréries et charités du diocèse de Rouen approuvées de 1434 à 1610* (1). A quoi il faut ajouter les suggestives observations formulées par le savant et regretté archiviste de la Seine-Inférieure, M. Paul Le Cacheux, dans l'Introduction placée en tête du volume: « Chacune de ces pieuses associations avait son patron, ou ses patrons, dont les vertus lui étaient proposées comme modèle... A peine approuvée par l'autorité ecclésiastique, son premier soin était de se procurer une statue du saint auquel elle était vouée, et de l'exposer dans l'église à la vénération des fidèles. Beaucoup de ces statues subsistent de nos jours: elles perpétuent le souvenir des confréries qui les ont données... »

Ainsi, l'histoire des confréries est celle de la vie religieuse, de la vie sociale, et aussi l'histoire artistique, de beaucoup de nos paroisses urbaines et rurales. Et, puisque le Vexin tout entier appartient jusqu'à la Révolution au diocèse de Rouen, le répertoire que vient de publier M. l'abbé Martin doit être signalé comme un indispensable instrument de travail pour les historiens

(1) Fécamp, imp. Durand, 1936, in-8°, XVI, 208 p.

du Vexin. Tous les éléments en sont tirés des Registres du Secrétariat de l'Archevêché, conservés soit aux Archives de la Seine-Inférieure, soit à la Bibliothèque de Rouen, registres touffus et d'une écriture fort difficile, ce qui rend cette œuvre d'autant plus méritoire et d'autant plus utile.

Beaucoup de localités du Vexin normand y sont représentées, tandis que, pour le Vexin français, on trouve seulement les mentions des confréries du Saint-Esprit à Bennecourt (approuvée en 1435), de la Sainte Vierge, de Saint-Martin et de Saint-Nicolas à Triel (approuvée en juin 1506), et de Sainte-Barbe au couvent des Cordeliers de Pontoise (modification apportée à ses statuts le 8 février 1470). Cette dernière mention n'est d'ailleurs pas sans intérêt, car nous ne connaissons la confrérie de Ste-Barbe que par des lettres d'indulgences du 2 février 1482 (1).

De cette comparaison faut-il conclure que les confréries étaient plus rares entre l'Oise et l'Epte qu'entre l'Epte et l'Andelle? Nous ne le croyons pas: en réalité, dans le Vexin français, les approbations de confréries étaient accordées, surtout depuis le milieu du XVI^e siècle (2), non par l'Archevêque, mais par son Vicaire de Pontoise, qui administrait cette partie du diocèse. De fait, dans l'excellent inventaire des Archives du Vicariat (maintenant conservées à Versailles), publié naguère par M. Coüard (3), on relève un certain nombre d'approbations de ce genre pour les deux derniers siècles de l'ancien régime et, comme ces archives ne remontent pas au delà du XVII^e siècle, on ne saurait refuser la même compétence aux Vicaires de Pontoise pour la période précédente.

Puissent la publication de M. l'abbé Martin et ces quelques lignes provoquer de fécondes recherches sur l'histoire des confréries vexinoises et des œuvres d'art (statues, vitraux, tableaux, bâtons ornementés) dont elles ont provoqué l'éclosion.

(1) L. PAHIN. *Cartulaire des Cordeliers de Pontoise*, Pontoise (Public. de la Société historique du Vexin), 1924, in-4°, p. 64.

(2) Voy. M. DESCUBES-DEMEUNYNCK. *Le Vicariat de Pontoise*, dans les *Mémoires de la Société historique du Vexin*, t. XLVII (1938), p. 112-113.

(3) *Inventaire sommaire des Archives départementales. Seine-et-Oise, Série G. Clergé séculier*. Versailles, 1895, gr. in-4°, p. 37-74. — Voir aussi un registre du secrétariat du Vicariat de Pontoise, conservé à la Bibliothèque Nationale, Nouvelles acquisitions latines, n° 312.